



BRANCHE	SECTIONS	ÉPREUVE ÉCRITE
<b>Histoire</b>	<b>A, B, C, D, G</b>	<i>Durée de l'épreuve</i> 2 heures
		<i>Date de l'épreuve</i> 30 mai 2017
		<i>Numéro du candidat</i>

**I) Questions de mémorisation et de réflexion**

**(30)**

- 1) Expliquez la politique d'affirmation du Tiers-Monde face aux deux Grands et les limites de celle-ci (1955-1961). (7)
- 2) Comment l'URSS a-t-elle soviétisé les économies des démocraties populaires ? (6)
- 3) Décrivez les débuts de la construction européenne dans le nouveau contexte international de l'après-guerre (1945-1949). (9)
- 4) Présentez les réformes de Gorbatchev et leur impact sur l'Union soviétique (1990-1991). (8)

**II) Ensemble documentaire : Le monde arabe face à la question palestinienne (30)**

**Document 1 : La résolution de la Ligue arabe à Rabat (Maroc), 28 octobre 1974 (159 mots)**

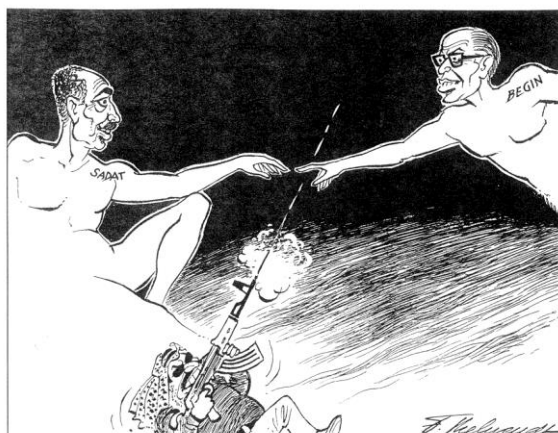
La 7<sup>e</sup> conférence arabe au sommet :

1. affirme le droit du peuple palestinien au retour dans sa patrie et à l'autodétermination ;
2. affirme le droit du peuple palestinien à instaurer une autorité nationale indépendante sous l'égide de l'Organisation de libération de la Palestine en tant qu'unique représentant légitime du peuple palestinien sur tout territoire palestinien qui sera libéré. Les États arabes doivent soutenir cette autorité lors de son instauration (...)
3. soutient l'Organisation de la libération de la Palestine dans l'exercice de ses responsabilités sur les plans national et international dans le cadre de la solidarité arabe ;
4. invite le Royaume (...) de Jordanie, la République arabe syrienne, la République arabe d'Égypte et l'Organisation de libération de la Palestine à élaborer une formule réglant leurs relations à la lumière de ces décisions en vue de leur exécution ;
5. affirme l'obligation de tous les pays arabes de sauvegarder l'unité nationale palestinienne et de s'abstenir de toute ingérence dans les affaires intérieures relatives à l'action palestinienne. (Histoire Terminales, sous la direction de J.-M. Lambin, 2004, p. 169)

**Document 2: discours de Sadate à la Knesset lors de sa visite en Israël (20 novembre 1977) (318 mots)**

«Personne n'imaginait que le chef d'Etat du plus grand pays arabe, sur les épaules de qui reposent la plus grande partie du fardeau et la responsabilité principale dans le problème de la guerre et de la paix au Proche-Orient, pourrait se déclarer disposé à aller sur la terres de l'adversaire alors que nous étions encore dans un état de guerre et alors que nous étions encore en train de souffrir des effets de quatre guerres en trente ans. Comme je l'ai déjà dit précédemment, je n'ai consulté, au sujet de cette décision, aucun de mes collègues et frères, les chefs des pays arabes (...) je ne suis pas venu chez vous pour conclure un accord séparé entre l'Égypte et Israël (...) et une paix séparée entre l'Égypte et Israël, ou entre un quelconque des Etats de la confrontation et Israël, n'apporterait pas une paix juste à la région tout entière. De plus, si la paix était établie entre tous les Etats de la confrontation et Israël, sans qu'intervienne une juste solution du problème palestinien, cela ne conduirait jamais à la paix permanente et juste (...) Je vous dis, en vérité, que la paix ne sera réelle que si elle est fondée sur la justice et non sur l'occupation des terres d'autrui. (...) je vous dis : vous devez abandonner une fois pour toutes vos rêves de conquêtes. (...) Pour parler clairement, notre terre n'est pas objet de compromis ou de marchandage. [...] Qu'est-ce que la paix pour Israël ? Vivre dans la région avec ses voisins arabes en sûreté et en sécurité. A cela, je dis oui. Vivre à l'intérieur de ses frontières, à l'abri de toute agression. A cela je dis oui. [...] Il y a de la terre arabe qu'Israël a occupée et qu'il continue à occuper par la force des armes. Nous insistons sur un retrait complet de ce territoire arabe, y compris Jérusalem arabe. » (« Perspective monde » : <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMDictionnaire?iddictionnaire=1704>)

**Document 3 : Caricature de Behrendt sur les Accords de paix de Camp David (1977) (<http://www.cvce.eu>)**



Störfeuer auf Camp David

**Document 4 : Assassinat de Sadate, le 6 octobre 1981, lors d'un défilé militaire au Caire. (<http://rarehistoricalphotos.com>)**



« Tirs de perturbation à Camp David ».

- 1) Expliquez l'importance fondamentale de la résolution de la Ligue arabe pour le peuple palestinien. (doc.1) (5)
- 2) Quels sont les éléments qui rendent, selon l'auteur lui-même, sa visite en Israël si problématique ? (doc.2) (4)
- 3) Quelles sont selon Sadate les conditions pour une paix juste et durable au Proche-Orient ? (doc.2) (4)
- 4) Quelles sont les conséquences territoriales des « quatre guerres en trente ans » pour l'Égypte (à l'aide du document 2 et de vos connaissances historiques) ? (5)
- 5) Présentez brièvement le contenu des accords de Camp David (à l'aide du document 3 et de vos connaissances historiques). (3)
- 6) Comment le caricaturiste présente-t-il la réaction palestinienne face au rapprochement israélo-égyptien ? Appuyez-vous dans votre réponse sur une description détaillée de la caricature. (doc.3) (6)
- 7) En quoi l'événement présenté dans le document 4 peut-il être interprété comme une conséquence de la politique de Sadate (doc. 2 et doc.4) (3)